

Cité de la Montg. des Crues et le Village, dans le territoire du District de Roussillon
Fait conformément à l'Acte 10 & 11 Vict. chap. 49.

Recenseur.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MOULINS, MANUFACTURES, ETC., MISE DE CAPITAL, FORCE MOTRICE, PRODUCTION, ETC. 39.

Nombre des personnes qui y sont généralement employées. 40.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES PAR LE RECENSEUR. 41.

No 9

RECENSEMENT PERSONNEL, District de Recensement, No. de cette partie de la paroisse, St. Antoine, de la

Table with columns: NOMS DES PERSONNES DANS LA MAISON., PROFESSION, ETAT OU OCCUPATION., LIEU DE NAISSANCE., RELIGION., RESIDENCE SI ELLE EST HORS DES LIMITES., Age au jour anniversaire de naissance suivant., SEXE (Hommes, Femmes). Rows include names like Fry Damprou, George Damprou, Sophie Damprou, etc.

27/23

St. Agnon Recenseur